





# « LE COMPTE ASSO » Faire une demande de subvention

Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention via « Le Compte Asso » dans le cadre du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) – Volet 1 : Formation des bénévoles.







#### Table des matières

•	INFORMATIONS PRATIQUES : PRÉCAUTIONS D'USAGE	3
•	SE CONNECTER AU COMPTE ASSO	. 5
•	CRÉATION DE VOTRE COMPTE (En cas de 1 <sup>ère</sup> connexion à la plateforme)	6
•	METTRE À JOUR LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOT ASSOCIATION	
•	SÉLECTION DE LA SUBVENTION (étape 1)	8
•	SÉLECTION DU DEMANDEUR (étape 2)	9
•	PIÈCES JUSTIFICATIVES (étape 3)	12
•	DESCRIPTION DES PROJETS (étape 4)	13
•	ATTESTATION ET TRANSMISSION (étape 5)	17
•	SUIVI DES DÉMARCHES	19







#### **INFORMATIONS PRATIQUES**



#### Précautions d'usage

Si vous n'avez pas de Compte Asso et que c'est la 1 fois que vous accédez à la plateforme, nous vous recommandons vivement d'utiliser une adresse générique (ou fonctionnelle) plutôt qu'une adresse mail personnelle lors de la création de votre compte pour pouvoir continuer à accéder au compte Asso en cas de changement de situation au sein de votre association (ex. départ de bénévole en charge du dossier ou de responsable de l'association).

- Pour ce qui est de l'accès au Compte Asso, il est également conseillé de mettre à jour et de configurer votre navigateur internet. L'idéal est d'utiliser les navigateurs MOZILLA, FIREFOX, GOOGLE CHROME ou SAFARI.
- Au cours du remplissage de votre dossier, vous devrez renseigner et mettre à jour les informations relatives à votre association, aux actions à financer et joindre les pièces justificatives obligatoirement en PDF. Il est donc conseillé si vous souhaitez joindre plusieurs documents, de les fusionner au sein d'un dossier <u>.zip</u> ou à défaut via <u>PDF</u> <u>Joiner</u>.

En effet, PDF Joiner, vous permet de fusionner plusieurs images et documents dans un seul fichier PDF. Il suffit de télécharger les PDF que vous voulez regrouper et de les fusionner. Ce qui permettra de faciliter l'accès à vos documents par le service instructeur lors de l'instruction de votre demande de subvention.









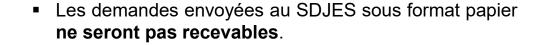
Nouveauté en 2023 : À compter de 2023, il sera possible d'effectuer des demandes de subvention pluriannuelle dans le cadre du FDVA 1 – Formation des bénévoles.

Dans le cas où votre association souhaiterait déposer une demande de subvention pluriannuelle, contactez votre référent FDVA 1 au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour étudier ensemble votre projet et obtenir <u>le code associé aux demandes pluriannuelles sur le Compte Asso</u>. Pour **les demandes de subvention annuelle**, le code de subvention sera communiqué dans <u>la note d'orientation régionale FDVA 1 et sur les sites internet des services de l'Etat.</u>

Par ailleurs, si votre association a bénéficié d'un financement FDVA 1, l'année n-1 ou n-2, saisissez d'abord, si vous ne l'avez pas fait, votre **compte-rendu financier de subvention** sous la rubrique dédiée sur le Compte Asso, avant de faire une nouvelle demande de subvention. Vous pouvez vous appuyer sur le **guide pour saisir son compte-rendu financier de subvention**.



- Compte tenu de la forte affluence sur le Compte Asso durant la période des demandes de subvention, nous vous recommandons de <u>ne pas attendre la date limite de</u> <u>dépôt des dossiers</u> pour déposer votre projet sur le Compte Asso, mais de le faire dès que celui-ci est prêt.
- Pour rappel, vous devez mettre les documents obligatoires à joindre à votre demande de subvention pour les formations des bénévoles sous format PDF et à faire apparaître le FDVA 1 ainsi que le montant prévu dans le budget prévisionnel de votre association.





■ En cas de blocage dans vos démarches en ligne, vous pouvez saisir l'assistance sur le Compte Asso en cliquant sur le logo associé ou contacter votre référent FDVA 1 au SDJES pour vous accompagner et débloquer la situation.







#### SE CONNECTER AU COMPTE ASSO



Vous pouvez accéder au Compte Asso depuis le portail des associations : via le lien <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr/">https://lecompteasso.associations.gouv.fr/</a> en cliquant sur Accéder à mon compte 2 ou en saisissant directement sur votre moteur de recherche internet, le lien suivant: <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login">https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login</a>









Créez un compte, si vous n'en avez pas un et que c'est la 1 fois que vous accédez à la plateforme.

Ou

Connectez-vous à votre compte avec votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe, si possédez déjà un compte.





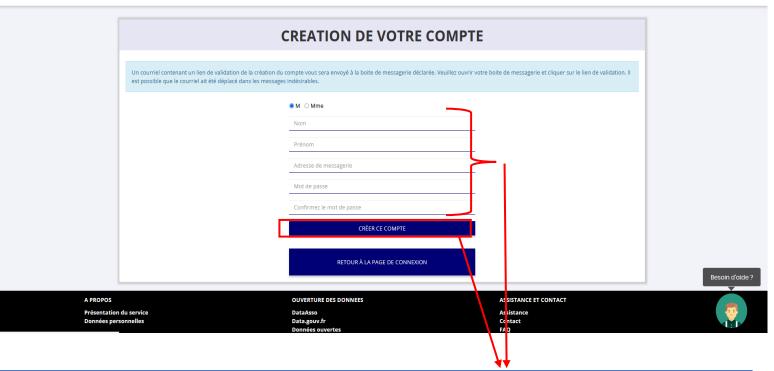


#### **CREATION DE VOTRE COMPTE**









Complétez les champs (nom, prénom...) puis cliquez sur « Créer ce compte ».

Pour rappel, nous vous recommandons de privilégier <u>une adresse de messagerie</u> <u>générique ou fonctionnelle</u> lors de la création de votre Compte Asso.



Afin de vous aider dans vos démarches en ligne, un ensemble d'outils est mis à votre disposition, dont un tutoriel sur la création de votre compte dans le Compte Asso:

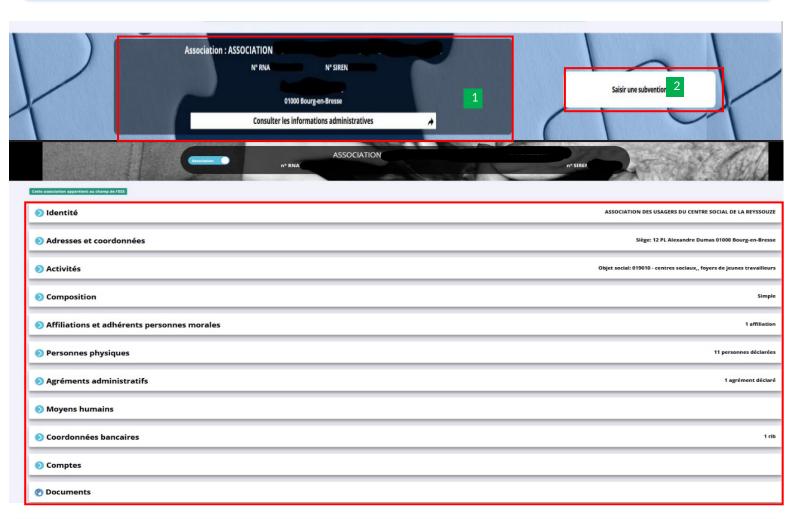
https://www.youtube.com/watch?v=E1g99-IOe3w







## METTRE A JOUR LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOTRE ASSOCIATION



Cliquez sur « le nom de votre association » pour compléter ou modifier le cas échant, les différentes rubriques relatives aux informations de votre association et ajoutez les pièces justificatives nécessaires à votre dossier.

Après avoir renseigné et/ou mis à jour vos coordonnées, cliquez sur « saisir une subvention » pour commencer votre demande.



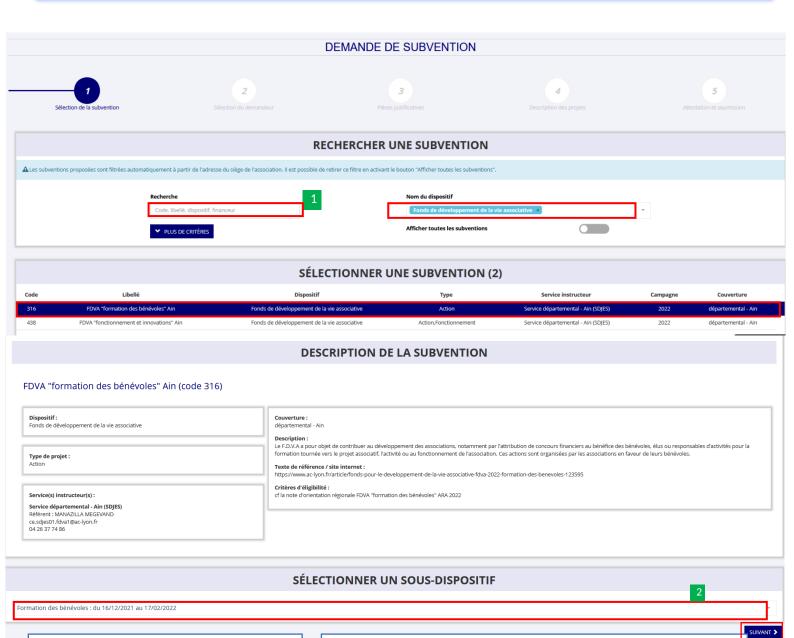
Vous pouvez également consulter le tutoriel sur la mise à jour des données de votre association via le lien ci-dessous :







#### SÉLECTION DE LA SUBVENTION (Étape 1)



Pour rechercher une subvention, vous pouvez saisir le nom du dispositif dans la barre de recherche ou entrer le code « 316 » pour le FDVA 1 dans la rubrique « Recherche »

Sélectionnez la subvention « FDVA "Formation des bénévoles" Ain » dans la rubrique « Sélectionner une subvention ».

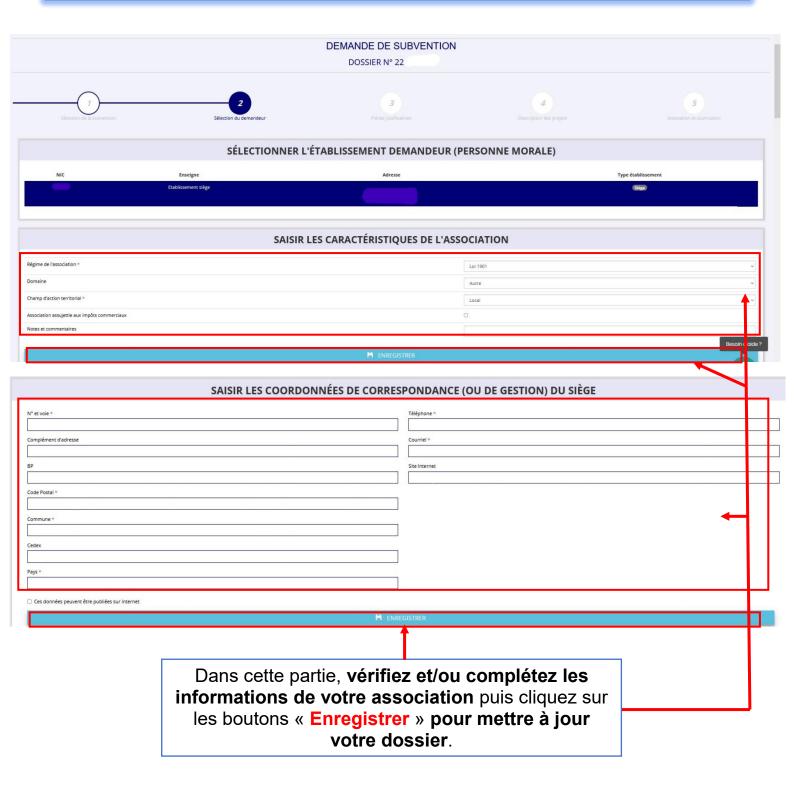
Dans le menu « **Sélectionner un sous-dispositif** », sélectionnez « **Formation des bénévoles : du...au...** » puis cliquez sur « **suivant** ».







#### SÉLECTION DU DEMANDEUR (Étape 2)











Cliquez sur le pour ajouter les affiliations, les agréments et/ou les moyens humains de votre association.

Si vous souhaitez déposer des documents, cliquez sur le logo pour **téléverser** vos pièces.

Pour apporter des modifications et/ou mettre à jour vos données, cliquez sur le logo (puis sur pour pour enregistrer) sur pour supprimer des éléments.









- Complétez les champs et cochez les cases pour **définir le représentant légal**, **le signataire et la personne chargée du dossier**.
- Cliquez sur pour modifier vos informations et sur le logo pour ajouter une personne ou un RIB.



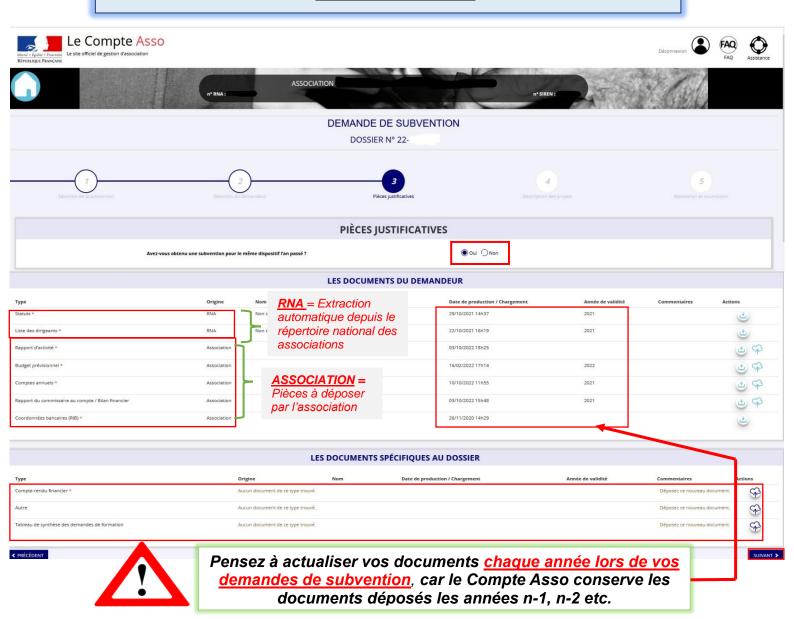
Si vous ne l'avez pas fait lors de la mise à jour des informations administratives de votre association, pensez à déposer le RIB bancaire de votre association en format PDF en cliquant sur pour joindre le document et renseignez vos données bancaires puis cliquez sur le bouton « suivant ».







## PIÈCES JUSTIFICATIVES (Étape 3)



- Si vous avez obtenu une subvention FDVA 1, cochez oui et déposez le compte-rendu financier.
- Cliquez sur le logo pour charger les derniers documents approuvés. Vous ne pouvez charger ici <u>qu'un seul document</u>. Si vous souhaitez joindre <u>plusieurs documents</u>, <u>fusionner les</u> via <u>PDF</u> <u>Joiner</u>.
- Sous la rubrique « <u>Autre</u> » déposez votre plan de formation et/ou tout autre document concernant la mise en œuvre des formations (ex. devis, si intervention d'un prestataire externe pour dispenser les formations, programme de formation, etc.)
- Déposez le tableau de synthèse des demandes de formation puis cliquez sur le bouton suivant.

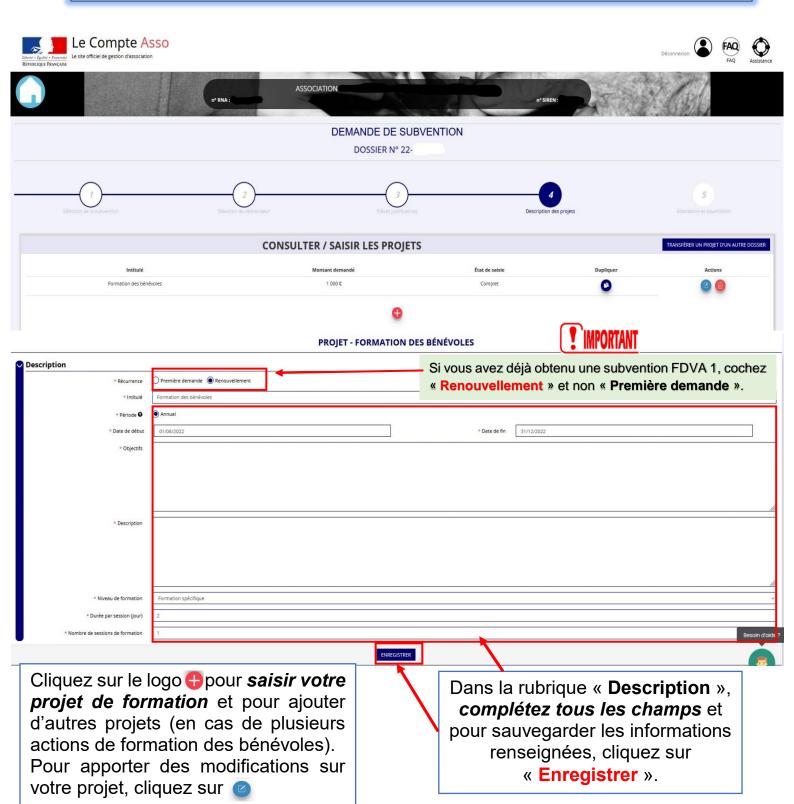






#### **DESCRIPTION DES PROJETS**

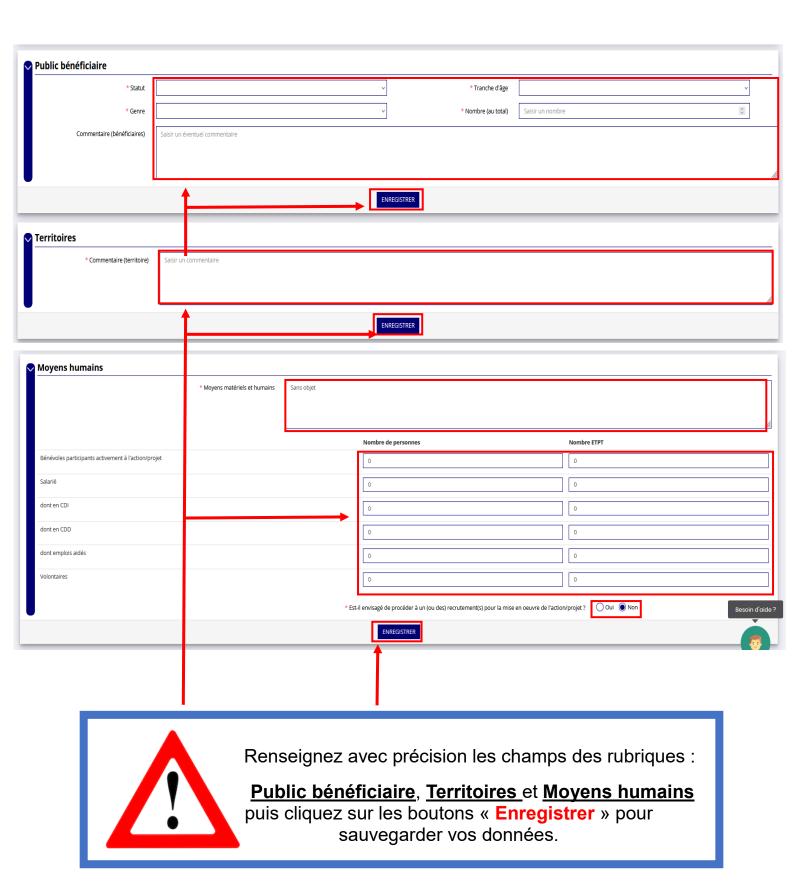
(Étape 4)







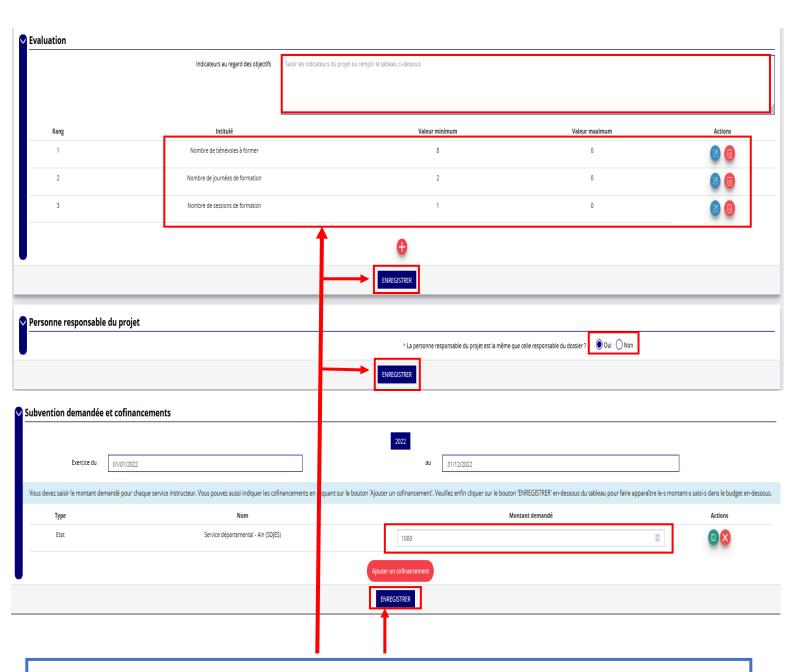












Sous les rubriques « <u>Evaluation</u> », « <u>Personne responsable du projet</u> » et « <u>Subvention demandée et cofinancements</u> », complétez les champs et cliquez sur les boutons « <u>Enregistrer</u> ».

Le logo vous permet de saisir vos informations et/ou faire des modifications.

Pour **ajouter** une information, cliquez sur . Et pour « **Enregistrer** » sur et enfin sur pour « **Supprimer** » des éléments.







Égalité Fraternité **ASSOCIATIVE** Budget - 2022 CHARGES MONTANT **PRODUITS** MONTANT **CHARGES DIRECTES** RESSOURCES DIRECTES Achats matières et fournitures 73 - Dotations et produits de tarification 4 - Subventions d'exploitation 61 - Services extérieurs Service départemental - Ain (SDJES) 75 - Autres produits de gestion courante Entretien et réparation otisations 76 - Produits financiers Rémunérations intermédiaires et honoraires 78 - Reprises sur amortissements et provision Publicité, publication 79 - Transfert de charges Déplacements, missions 69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET Frais financiers Autres Total des charges Excédent prévisionnel (bénéfice) Insuffisance prévisionnelle (déficit) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Bénévolat Mise à disposition gratuite de biens et prestations Prestations a subvention sollicitée de 1000 €, objet de la présente demande représente 65.0 % du total des produits du projet.

Attention

La subvention demandée *ne peut dépasser 80 %* du coût total du projet. Complétez tous les champs du **budget de votre action.** 

Veillez à ce que celui-ci soit en équilibre.

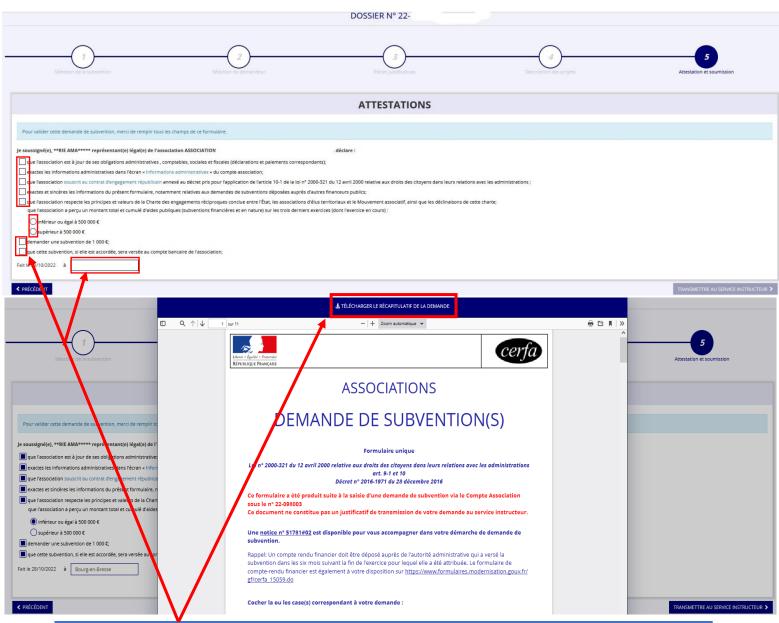
Pour sauvegarder les informations renseignées, cliquez sur les boutons « Enregistrer » puis sur « Suivant » pour finaliser votre demande de subvention.







#### ATTESTATION ET TRANSMISSION (Étape 5)



1

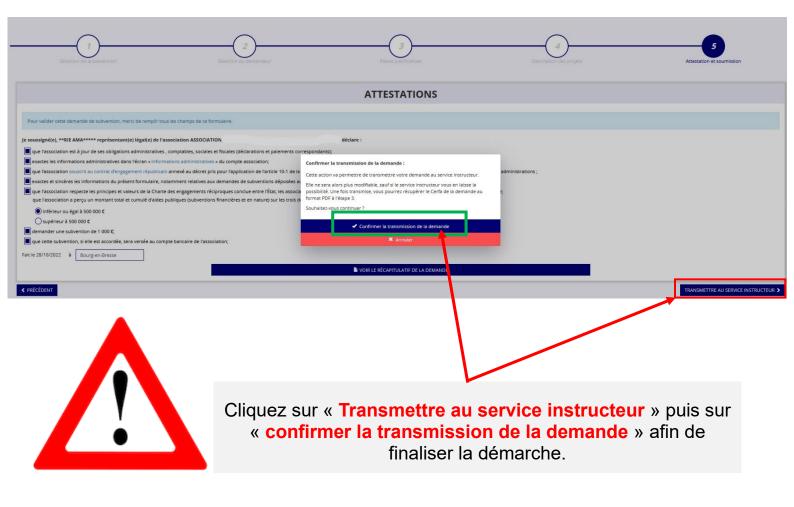
Cochez et renseignez les champs obligatoires.

Vous pouvez **télécharger le récapitulatif de votre demande de subvention** CERFA avant de transmettre votre dossier au service instructeur.











Veuillez noter qu'à l'issue de votre démarche en ligne, une fois que vous aurez confirmé la transmission de votre demande de subvention, celle-ci sera définitivement transmis au service instructeur.

Il vous sera alors impossible d'apporter des modifications au dossier.

Néanmoins, pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter le service instructeur.







#### SUIVI DES DÉMARCHES

#### Demande de subvention N° 22 ASSOCIATION Demandeur Complétude Type de subvention Fonds de développement de la vie associative - Formation complet des bénévoles Dernière mise à jour 28/10/2022 14h55 Dernier utilisateur Suivi de l'instruction de la demande Service instructeur En cours de saisie Accéder directement aux étapes du dossier Demandeur, personnes physiques et RIB Liste des projets Demande de subvention N° 22-Demandeur ASSOCIATION Fonds de développement de la vie associative - Formation Complétude Type de subvention des bénévoles Dernière mise à jou 23/05/2022 17h21 Dernier utilisateur Suivi de l'instruction de la demande Service instructeur Etat Accordé Accéder directement aux étapes du dossier 3 2 ır, personnes physiques et RIB

Vous pourrez toujours reprendre votre saisie en cliquant sur

Veuillez noter que cette action est possible tant que <u>l'état de votre dossier</u> est « *En cours de saisie* » et pas encore transmis au service instructeur.

Ce logo vous permet seulement de visualiser/consulter votre demande de subvention.

Votre dossier étant transmis au service instructeur, il n'y a aucune action à faire de votre part.







### Ce guide a été réalisé par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'Ain.

Pour toute question relative à votre dossier de demande de subvention dans le cadre du volet 1 du FDVA portant sur la formation des bénévoles ou sur le présent guide, vous pouvez contacter le service instructeur/votre référent FDVA 1 – Formation des bénévoles au :

SDJES de l'Ain.

Adresse mail: ce.sdjes01.fdva1@ac-lyon.fr

Téléphone: 04 26 37 74 86 / 06 49 83 82 87